

La Métropole Européenne de Lille ouvre sa plateforme de participation citoyenne pour permettre aux habitants des 90 communes de la MEL de s'exprimer dans le cadre du Grand Débat National

La Métropole Européenne de Lille (MEL) ouvrira jeudi 17 janvier 2019 son dispositif de concertation numérique au Grand Débat National, permettant ainsi aux habitants des 90 communes de la métropole d'apporter leur contribution à la concertation qui s'engage.

« Afin de permettre à chacun de s'exprimer, où qu'il soit dans la métropole, j'ai décidé d'ouvrir la plateforme de participation citoyenne de la MEL pour le Grand Débat National. Dès jeudi, utilisez la plateforme de concertation participation.lillemetropole.fr. »

Damien Castelain

Président de la Métropole Européenne de Lille

En complément des dispositifs mis en place par les Maires, ces « cahiers de doléance numériques » ont vocation à alimenter la concertation sur les thèmes proposés dans le cadre du Grand Débat National.

En se connectant sur le site participation.lillemetropole.fr, chaque habitant de la métropole pourra y contribuer.

La consultation durera le temps du Grand Débat, et les contributions recueillies seront transmises à la Commission Nationale du Débat Public, à l'issue de la phase de concertation.

La Métropole Européenne de Lille, qui dispose depuis 2017 d'un dispositif de concertation en ligne, est l'une des premières métropoles françaises à se mobiliser pour faciliter l'expression des habitants de son territoire.

Par ailleurs, la MEL mène depuis novembre 2018 une démarche d'écoute et de dialogue avec les métropolitains intitulée « Bien vivre dans la métropole : parlons-en » qui l'a conduit à organiser un cycle de concertation pour partager leur vision et leurs idées sur l'avenir du territoire.

Contact presse

Service de presse de la Métropole Européenne de Lille
presse@lillemetropole.fr / 03 20 21 25 00